Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200048551-20240527-DELIB202405259-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/06/2024
Publication : 07/06/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

AXE 1 : MOBILISER ET SENSIBILISER LES CITOYENS DU TERRITOIRE A PARTICIPER ACTIVEMENT AUX ENJEUX DE SANTE

FICHE ACTION 1 : animation de l'association Relais santé bien-être et mobilisation des élus référents santé communaux	
AXE 1 : mobiliser et sensibiliser les citoyens du territoire à participer activement aux enjeux de santé	
OBJECTIF GENERAL : permettre aux citoyens d'être acteurs de leur santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : mobiliser, accompagner les habitants et les élus dans la dynamique de santé du territoire	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	La démocratie participative en santé est très active sur le Pays de Craon grâce à la création, en 2015, de l'association Relais santé bien-être et à la nomination, en 2018, des premiers élus référents santé dans les 37 communes du territoire. L'association, dirigée par 3 co-présidents et composée d'habitants du Pays de Craon, non représentants d'une pathologie ou d'un établissement, a pour mission de promouvoir le bien-être et de rendre les habitants acteurs de leur santé. Elle est présente dans les groupes de travail et instances de gouvernance du CLS et très impliquée dans le Pôle santé. Le 26 février 2021, l'association a obtenu l'agrément régional pour la représentation des usagers du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique. Depuis 2018, chaque conseil municipal a désigné un élu référent santé. Son rôle est de relayer des informations pratiques santé aux citoyens, d'accompagner le déploiement des actions de la Communauté de communes au plus près des habitants, de faciliter la mobilisation des acteurs locaux et de participer aux réflexions collectives sur les besoins de santé.
Description de l'action	- Assurer la gestion administrative et financière de l'association Relais santé bien-être - Mobiliser les 37 élus référents santé communaux - Mener des actions de prévention et d'information santé auprès du grand public sur des thématiques/sujets traités dans le CLS En 2024, action d'information sur la nutrition : conférence "sucre ami ou ennemi : trouvons le bon équilibre !" - Assurer le relai entre les professionnels de santé et les usagers
Public cible	Habitants du territoire
Partenaires impliqués	- Communes - Pôle santé - CHLSOM

Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	- 2024 : conférence "sucre ami ou ennemi : trouvons le bon équilibre !"
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS - Convivialité, communication, formations, intervenants
Sources de financement potentiel	- Subvention de 550 € versée tous les ans par la Communauté de communes à l'association - ARS et Conseil Départemental (CD) : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** Une association dynamique, force de proposition, bien identifiée par les acteurs, qui mobilise et rencontre les habitants du territoire **Indicateurs :** le nombre et le type d'actions/réflexions mises en place et auxquelles l'association est associée, nombre d'habitants participants aux actions **Critère :** des élus référents impliqués et actifs, qui relaient les informations dans leur commune et qui mobilisent les habitants et/ou les acteurs **Indicateurs :** nombre d'élus présents lors de rencontres santé (réflexion, assemblée générale de l'association RSB, formation/visite…), bonne compréhension de leur rôle (entretien, enquête), nombre et type de relais effectués (sondage), nombre d'habitants/acteurs présents/mobilisés
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	Réseau régional des représentants d'usagers

FICHE ACTION 2 : formalisation du projet des habitants	
AXE 1 : mobiliser et sensibiliser les citoyens du territoire à participer activement aux enjeux de santé	
OBJECTIF GENERAL : permettre aux citoyens d'être acteurs de leur santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : mobiliser, accompagner les habitants dans la dynamique de santé du territoire	
Structure pilote de l'action	Pôle santé et CHLSOM – CPTS du Sud-Ouest Mayennais
Contact	Coordinatrice Pôle santé et directrice adjointe CHLSOM
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Depuis l'origine du projet de santé sur le territoire, les représentants des habitants ont été associés aux réflexions. A ce jour, ils participent régulièrement aux projets de la CPTS (ex : actions de prévention, démarche qualité, évaluation, communication…). Ce travail en partenariat permet une réflexion sur l'adéquation entre l'offre et les besoins de santé, une meilleure lisibilité de l'offre de soins sur le territoire, des actions ciblées et adaptées en fonction du public, les aptitudes des habitants développées pour agir en santé et une évolution des pratiques des professionnels. Aujourd'hui, ces actions communes ne sont pas suffisamment formalisées et valorisées.
Description de l'action	- Réfléchir et formaliser la place et le projet que pourrait avoir les habitants au sein de la CPTS - Réfléchir, en lien avec l'association relais santé bien-être et le CLS (ex : point informations centralisées santé) à l'« aller vers » les habitants éloignés du système de santé (ex : personnes isolées, en situation de précarité…) - Le projet des habitants sera en lien avec les réflexions menées dans le cadre point informations centralisées santé.
Public cible	Habitants du Sud-Ouest mayennais
Partenaires impliqués	- Association Relais santé bien-être - CLS (ex : point informations centralisées santé…) - Structures sociales (CIAS, association, France service…) - Elus référents santé
Mode de gestion et d'animation de l'action	CPTS du SOM
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS
Coût de l'action	Temps humain : Directeur adjoint CHLSOM / Directeur CHSLOM Coordinateur Administrateur
Sources de financement potentiel	CPTS
Evaluation	**Indicateurs de mise en œuvre :** **-** Nombre de temps d'échanges avec les représentants des habitants

	- Intégration de la réflexion sur « l'aller vers » des personnes éloignées du système de santé **Indicateurs de résultats :** - Projet des habitants formalisé
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	Point d'informations centralisées santé

FICHE ACTION 3 : formation des habitants aux outils numériques	
AXE 1 : mobiliser et sensibiliser les citoyens du territoire à participer activement aux enjeux de santé	
OBJECTIF GENERAL : permettre aux citoyens d'être acteur de leur santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : former les habitants à l'usage de nouveaux outils numériques	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Outil incontournable de l'accès aux services de santé, le numérique est de plus en plus présent dans la vie quotidienne des habitants. Il représente une opportunité d'offrir un meilleur accès et une meilleure qualité des soins. Le numérique permet, en effet, d'être plus efficace pour prendre un rendez-vous médical, pour effectuer des démarches administratives, pour consulter à distance et être suivi en continu en dehors des consultations… permettant, ainsi, d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients. Mais bien que les applications et outils numériques liés à la santé se multiplient pour faciliter la vie des personnes, il peut être difficile de s'y retrouver lorsque l'on n'est pas adepte de ces technologies.
Description de l'action	Mise en place d'ateliers de découverte du numérique lié à la santé à destination de tous les publics 1ère formation : Mon espace santé, espace numérique personnel et sécurisé, proposé par l'Assurance Maladie et le Ministère de la Santé, qui a vocation à devenir le carnet de santé numérique interactif de tous les assurés
Public cible	Habitants du Pays de Craon
Partenaires impliqués	- CPAM - ARS - CIAS (France services) - Pôle santé - CHLSOM - Association Relais santé bien-être
Mode de gestion et d'animation de l'action	Action pilotée par la coordinatrice du CLS et animée par les conseillers numériques de l'Espace France services et des habitants, ambassadeurs « Mon espace santé »
Calendrier prévisionnel	- 2024 : formation Mon espace santé
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice CLS - Temps de travail du conseiller numérique

Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** les habitants sont capables d'utiliser de nouveaux outils numériques liés à la santé **Indicateurs :** nombre de formations proposées, outils numériques présentés, nombre de participants, satisfaction (enquête)
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	

FICHE ACTION 4 : sensibilisation des patients aux nouveaux métiers et aux nouvelles pratiques	
AXE 1 : mobiliser et sensibiliser les citoyens du territoire à participer activement aux enjeux de santé	
OBJECTIF GENERAL : permettre aux citoyens d'être acteurs de leur santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : préparer la population aux nouveaux métiers (exemple : IPA) et aux nouvelles pratiques	
Structure pilote de l'action	Pôle santé et CHLSOM – CPTS du Sud-Ouest Mayennais
Contact	Coordinatrice Pôle santé et directrice adjointe CHLSOM
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	L'accompagnement des patients s'exerce de manière pluridisciplinaire tant à l'hôpital qu'en ville. De nouveaux métiers sont créés afin de répondre aux évolutions des besoins de santé. Il s'agit par exemple des Infirmières de Pratiques Avancées (IPA), ou encore des assistants médicaux. Ces nouveaux métiers et ces nouvelles pratiques professionnelles sont encore méconnues des habitants. Il est donc nécessaire de communiquer sur ces métiers.
Description de l'action	Sensibilisation des patients aux nouveaux métiers (IPA, assistants médicaux) en s'appuyant sur l'association RSB pour voir comment mieux communiquer auprès de la population.
Public cible	Habitants du Pays de Craon
Partenaires impliqués	- Communauté de communes (CLS – communication auprès des habitants du territoire) - Association Relais santé bien-être
Mode de gestion et d'animation de l'action	CPTS du SOM
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS
Coût de l'action	Temps humain : DRH CHLSOM Directeur adjoint CHLSOM Coordinateur Assistante médicale IPA
Sources de financement potentiel	CPTS
Evaluation	**Indicateurs de mise en œuvre :** - Nbre de sensibilisations réalisées - Modalités d'implication des habitants **Indicateurs de résultats :** - Retours et satisfaction des participants - Impacts des actions de sensibilisation déployées (en fonction des objectifs)

Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	

AXE 2 : AMELIORER L'ACCES A LA SANTE ET A LA PREVENTION

FICHE ACTION 5 : création d'un point d'informations centralisées santé	
AXE 2 : améliorer l'accès à la santé et à la prévention	
OBJECTIF GENERAL : rendre lisible et accessible l'offre de santé pour les habitants	
OBJECTIF OPERATIONNEL : proposer un point d'informations centralisées santé	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Lors de l'actualisation du Projet de santé de territoire et du Conseil National de la Refondation, il a été constaté une méconnaissance de l'offre de santé, une multiplicité des interlocuteurs, des difficultés à orienter vers le bon interlocuteur et une multitude de coordination étanche. Des solutions doivent être trouvées pour favoriser l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs de santé, pour rendre accessible l'information et apporter une réponse de proximité aux habitants. Pour mener à bien ce projet, la Communauté de communes a répondu à un appel à candidature lancé par le Centre d'appui à la participation citoyenne du Laboratoire d'innovation publique, Etat'Lin, du SGAR. La collectivité a été retenue et bénéficie d'un accompagnement d'une équipe de designers de services.
Description de l'action	4 étapes sont nécessaires à la création du point informations santé : - Immersion auprès des acteurs et habitants du territoire - Co-construction - Prototypage et test - Evaluation participative
Public cible	Habitants du territoire
Partenaires impliqués	- CHLSOM - Pôle santé - CIAS (France services) - Association RSB - ARS - SGAR
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	2023 : lancement du projet. Immersion auprès des acteurs et habitants du territoire 2024 : co-construction, prototypage et test, évaluation participative

Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice CLS - Temps de travail de 4 designers de services + formation-action (coût estimé 80 000 €) - 2024 : outil = 10 000 €
Sources de financement potentiel	- ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS - SGAR : temps de travail de 4 designers de services + formation-action (coût estimé 80 000 €) - CC : outil = 10 000 €
Evaluation	**Critère :** les habitants ont participé activement à la création du point d'informations **Indicateurs :** nombre de rencontres immersives effectuées, nombres de personnes interrogées, nombre d'habitants participant aux étapes de co-construction/prototypage/test/évaluation, comparatif attentes et résultats **Critère :** Les habitants disposent d'une information accessible et exhaustive sur l'offre de santé. **Indicateurs :** évaluation de l'outil créé
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	Centre d'appui à la participation citoyenne

FICHE ACTION 6 : action de prévention et de promotion de la santé en lien avec la CPTS	
AXE 2 : améliorer l'accès à la santé et à la prévention	
OBJECTIF GENERAL : rendre lisible et accessible l'offre de santé pour les habitants	
OBJECTIF OPERATIONNEL : mener des actions ciblées de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques/vaccination/dépistage cancer menées ou choisies par la CPTS	
Structure pilote de l'action	Pôle santé et CHLSOM - CPTS du Sud-Ouest Mayennais
Contact	Coordinatrice Pôle santé et directrice adjointe CHLSOM
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Dans le cadre de la CPTS, le pôle santé et l'hôpital mènent des campagnes de prévention. Ces campagnes peuvent concerner la prévention et la promotion pour la santé, par exemple en lien avec l'environnement (ex : perturbateurs endocriniens), les maladies chroniques, la vaccination ou le dépistage de cancers. Ces actions sont déployées en complémentarité des actions déjà en place sur le territoire (ex : articulation avec les actions du collectif prévention)
Description de l'action	- Développer des actions de promotion et de prévention de santé en lien avec les acteurs et structures du territoire (ex : écoles, EHPAD, secteur du handicap…) grâce aux différentes expertises. - S'appuyer sur les représentants des habitants pour être au plus proche des besoins de la population - S'appuyer sur le Contrat Local de Santé pour la communication
Public cible	Habitants du sud-ouest mayennais
Partenaires impliqués	- Communauté de communes (CLS - communication auprès des habitants du Pays de Craon) - Association Relais santé bien-être - CPAM - IREPS - CRDC - SRAE
Mode de gestion et d'animation de l'action	CPTS du SOM
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS
Coût de l'action	Temps humain : Directeur adjoint CHLSOM Coordinateur Autres professionnels de santé en fonction des sujets
Sources de financement potentiel	CPTS

Evaluation	**Indicateurs de mise en œuvre :** - Nombre et types d'actions de prévention et de promotion de la santé organisées - Taux de participation aux actions - Nombre de campagnes relayées - Modalités d'implication des habitants **Indicateurs de résultats :** - Impacts sur les parcours de santé (En fonction des actions en place : ex-Taux dépistage, taux vaccination) - Impacts sur les choix des bénéficiaires (En fonction des actions en place ex : alimentation, activité physique…)
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	

FICHE ACTION 7 : promotion des métiers de la santé	
AXE 2 : améliorer l'accès à la santé et à la prévention	
OBJECTIF GENERAL : rendre lisible et accessible l'offre de santé pour les habitants	
OBJECTIF OPERATIONNEL : promouvoir les métiers du soin et de la santé	
Structure pilote de l'action	Pôle santé et CHLSOM – CPTS Sud-ouest Mayennais
Contact	Coordinatrice Pôle santé et directrice adjointe CHLSOM
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Pour renforcer l'attractivité des métiers du secteur sanitaire et médico-social, il est nécessaire de valoriser l'image de ces métiers en permettant une meilleure connaissance de ces derniers. De plus, l'amélioration du parcours d'intégration et de la qualité de vie au travail sont des facteurs d'attractivité.
Description de l'action	Actions à poursuivre : - Accueil d'internes et de stagiaires - Interventions dans les centres de formation - Participation aux forums emploi - Accueil de jeunes professionnels en alternance - Période d'immersion en établissement - Proposition de modalités d'exercice innovantes et attractives - Révision des organisations de travail - Poursuivre la participation au groupe de travail de la communauté de communes
Public cible	Etudiants, personnes en reconversions professionnelles
Partenaires impliqués	- Communauté de communes du Pays de Craon (service emploi) - Organisme de formation - France travail - Conseil départemental
Mode de gestion et d'animation de l'action	CPTS du SOM
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS
Coût de l'action	Temps humain : DRH CHSLOM Directeur adjoint CHLSOM Coordinateur Autres professionnels de santé en fonction des sujets ciblés
Sources de financement potentiel	CPTS
Evaluation	**Indicateurs de mise en œuvre :** **-** Nombre et types d'actions réalisées - Taux de participation aux actions

	Indicateurs de résultats : **-** Professionnels accueillis en stage - Arrivée et installation des professionnels - Autres impacts des actions mises en place
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	- Groupe attractivité de la Communauté de Communes du Pays de Craon - Ose ton job - Plan d'actions du Département suite aux Etats Généraux de la Santé

FICHE ACTION 8 : actions de soutien pour les professionnels de santé	
AXE 2 : améliorer l'accès à la santé et à la prévention	
OBJECTIF GENERAL : rendre lisible et accessible l'offre de santé pour les habitants	
OBJECTIF OPERATIONNEL : mieux accompagner les professionnels de santé et soutenir les métiers de soins et de la santé	
Structure pilote de l'action	Pôle santé et CHLSOM - CPTS du Sud-Ouest Mayennais
Contact	Coordinatrice Pôle santé et directrice adjointe CHLSOM
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Depuis plus de 10 ans, dans le cadre du projet de santé de territoire, des actions sont déployées pour mieux accompagner les professionnels de santé et soutenir les métiers de soins et de la santé. Différentes actions sont mises en place auprès des professionnels de l'hôpital (ex : forum bien-être, séances de sophrologie, formation prévention du suicide) et du pôle (Participation à des projets collectifs, appui à l'organisation pour permettre aux professionnels de se recentrer sur leur cœur de métier, réflexion sur l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle, groupe d'échange pluri pro, travail en équipe…). Dans le cadre de la création de la CPTS, il a été proposé aux membres d'élargir ces réflexion et actions de soutien à l'ensemble des structures de la CPTS (pôle, hôpital, EHPAD, structures du handicap, structure d'aide et de soins à domicile).
Description de l'action	Cette action se déroulerait en plusieurs étapes : - Recenser les actions en place dans les structures du territoire - Identifier auprès des structures et des professionnels leurs besoins par la réalisation d'une enquête - Création d'un groupe de travail pluri pro et acteurs - Renforcer et valoriser les actions de soutien déjà existantes - Réfléchir et déployer des projets complémentaires en fonction des besoins identifiés (ex : groupe de parole…)
Public cible	
Partenaires impliqués	- Conseil départemental - GCSMS
Mode de gestion et d'animation de l'action	CPTS du SOM
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS
Coût de l'action	Temps humain : Directeur adjoint CHLSOM Coordinateur Autres professionnels de santé en fonction des sujets ciblés
Sources de financement potentiel	CPTS

Evaluation	**Indicateurs de mise en œuvre :** - Nombre et types d'actions de soutien recensées - Types de besoins identifiés - Nombre et types de participants au groupe de travail - Nombre et type de projets complémentaires déployés **Indicateurs de résultats :** - Impacts des actions de soutien mises en place
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	

AXE 3 : POURSUIVRE LES ACTIONS DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE

FICHE ACTION 9 : animation du collectif prévention-promotion de la santé	
AXE 3 : poursuivre les actions de prévention et de promotion de la santé	
OBJECTIF GENERAL : promouvoir un plan de prévention centré sur une approche positive et globale de la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : soutenir la mise en lien des acteurs locaux	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	Depuis 2014, les acteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires, associatifs, les habitants et les élus du territoire s'engagent à promouvoir un plan de Prévention-Promotion de la Santé centré sur une approche positive et globale de la Santé. Ensemble, ils définissent les orientations stratégiques et mettent en place des actions autour d'un ou plusieurs axes de prévention qu'ils déclinent auprès de tous les publics. Dans le CLS 4, les membres du collectif ont choisi de travailler 3 axes de prévention selon une approche populationnelle : 1- Promouvoir un sommeil de qualité 2- Mieux accompagner les publics dans leur vie affective et sexuelle 3- Promouvoir une bonne hygiène bucco-dentaire Les actions autour de la nutrition cibleront certains publics et la problématique des écrans sera abordée de manière transversale avec les thématiques du sommeil, de la nutrition et de la vie affective et sexuelle.
Description de l'action	Animation du collectif Prévention-Promotion de la Santé et des groupes de travail populationnels
Public cible	Habitants du territoire
Partenaires impliqués	- Centres sociaux - CIAS (service petite enfance, enfance, jeunesse, EDI) - Antenne solidarité du Conseil départemental - Résidences autonomie - GCSMS - PMI - CHLSOM - Pôle santé - SSIAD - ADMR - Association Alli'âges - MSA - Médecine scolaire - Habitat jeunes

	- Association Relais santé bien-être - MFR - Association Ponceau Charmilles - MAS Saint-Amadour - Etudes et chantiers
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS 4
Coût de l'action	Temps de travail de la coordinatrice du CLS
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** Un collectif dynamique, fédérateur, engagé **Indicateurs :** nombre de partenaires présents lors des réunions du collectif **Critère :** l'approche populationnelle a été respectée pour les thématiques sommeil/hygiène bucco-dentaire et vie affective et sexuelle. **Indicateurs :** publics ciblés par thématique **Critère :** les publics ciblés sont associés dans la création et l'évaluation des actions. **Indicateurs :** nombre de personnes impliqués
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	

FICHE ACTION 10 : action de prévention sur la nutrition	
AXE 3 : poursuivre les actions de prévention et de promotion de la santé	
OBJECTIF GENERAL : promouvoir un plan de prévention centré sur une approche positive et globale de la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : promouvoir une alimentation équilibrée et la pratique régulière de l'activité physique	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	Le collectif prévention mène des actions depuis 2014 sur la nutrition auprès de tous les publics. Des conférences, des formations, des ateliers, du soutien à la parentalité, la transmission de ressources pédagogiques aux enseignants ont été proposés. Aujourd'hui, un certain nombre d'acteurs sont en capacité d'animer seuls des actions et d'apporter des conseils au quotidien à leur public. Dans le CLS 4, le collectif prévention propose d'être pour eux un espace de veille et de ressources sur cette thématique (formation régulière pour réactualiser les connaissances, valorisation des actions…). Il pourra apporter un soutien méthodologique en fonction des demandes mais il vise l'autonomie des structures. Des actions sur la nutrition seront maintenues pour les publics qui ont été peu accompagnés dans le précédent CLS (précarité, PA, PH), pour le grand public (Cf. fiche action de l'association Relais santé bien-être), pour les personnes ayant une pathologie (APA) et pour les cuisines collectives dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial.
Description de l'action	- Encourager les professionnels à mener des actions de nutrition en autonomie - Développer un espace de ressources et de veille sur la thématique de la nutrition (exemple : atelier PAAM, semaine de la petite enfance, atelier nutrition à la Rincerie) - Poursuivre la formation des acteurs (méthodologie de projet, posture…) - Actions à destination des personnes en situation de précarité : ateliers culinaires pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire et ateliers nutrition pour les bénévoles - Actions à destination des PA : expliquer les besoins aux PA (résidents qui cuisinent à domicile), régime sans sel, diabétique (mettre des mots pour les personnes au régime). Projet en réflexion avec les résidences autonomie et l'association Alli'âges - Actions à destination des PH : relation à l'aliment à construire avec l'équipe éducative et les personnes accompagnées (grignotage, diabète, relation au corps) - Mobilisation des cuisines collectives du territoire (accompagnement au changement, formation, visite, atelier) - Actions à destination du grand public : conférence "sucre ami ou ennemi : trouvons le bon équilibre !" (organisée par l'association Relais santé bien-être) + atelier lecture d'étiquettes A NOTER ! - Projet en réflexion dans le cadre du programme « Petite Ville de demain » à RENAZÉ : atelier culinaire une fois par mois à destination des jeunes, des publics fragiles (bénéficiaires d'aides sociales, personnes âgées)

Public cible	Habitants du territoire
Partenaires impliqués	- Association Du Pain sur la Planche - Mutualité française - Pôle santé - CHLSOM - Cuisines collectives - GAL SUD Mayenne - CIAS (EDI) - Antenne solidarité - Centres sociaux - EVS - Résidence autonomie - GCSMS - Association Alli'âges (AVP) - Association Ponceau Charmilles - Commune de RENAZÉ
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS : espace ressources et de veille 2024 : nutrition et PH (projet de l'association Ponceau Charmilles) 2024 : atelier culinaire à Renazé (programme « Petite ville de demain ») 2024/2025 : ateliers culinaires (personnes en situation précarité) 2024/2025 : nutrition et PA 2024/2025 : projet au sein de la cuisine de l'association Ponceau Charmilles 2025 : formation nutrition à destination des professionnels (tous les deux ans) 2026 : atelier lecture d'étiquettes
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS - Temps de travail de la chargé de mission "Petites villes de demain" - Prestations intervenants pour des ateliers, des conférences… - 2024 : conférence "sucre ami ou ennemi : trouvons le bon équilibre !" = 1 300 € - 2024/2025 : ateliers culinaires pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire et ateliers nutrition pour les bénévoles = 1 950 €
Sources de financement potentiel	- ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS - ARS : ateliers culinaires pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire et ateliers nutrition pour les bénévoles (1 950 € via le CPOM de l'association Du Pain sur La Planche)
Evaluation	**Critère :** le collectif prévention est espace de veille et de ressources en nutrition **Indicateurs :** nombre de formations proposées, nombre de participants et profils de ces participant, nombre et type de projets valorisés menés en autonomie par les acteurs **Critère :** les publics les plus fragiles ont été informés et sensibilisés

	Indicateurs : nombre et type d'actions mises en place, publics ciblés **Critère :** de nouvelles cuisines collectives s'engagent dans l'amélioration de leur pratique (équilibre alimentaire, approvisionnement local et bio) **Indicateurs** : nombre de cuisines engagées
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	- SRAE Nutrition - Projet Alimentaire Territorial - Programme "Petite ville de demain" - Semaine de la Petite enfance - Semaine de la dénutrition

FICHE ACTION 11 : mise en place d'un parcours activité physique pour les personnes ayant une pathologie ou un handicap	
AXE 3 : poursuivre les actions de prévention et de promotion de la santé	
OBJECTIF GENERAL : promouvoir un plan de prévention centré sur une approche positive et globale de la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : développer l'activité physique adaptée sur le territoire	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	Une activité physique adaptée aux personnes atteintes d'une maladie chronique est favorable à leur santé. C'est pourquoi, les acteurs s'organisent pour faciliter l'accès à un parcours Activité Physique Adaptée sur le territoire. Ainsi en 2022, la Communauté de communes a mis en place des ateliers d'Activité Physique Adaptée (APA). Deux fois par semaine, pendant 3 mois, les personnes sont accompagnées par une éducatrice sportive spécialisée APA. Ces séances sont proposées aux patients sur prescription médicale. En 2023, pour encourager les participants à poursuivre leur pratique, la Communauté de communes a proposé des ateliers Relais. Contrairement aux ateliers APA qui ont une durée limitée, les ateliers relais peuvent être fréquentés autant de temps que nécessaire. Ils sont animés par un éducateur sportif spécialisé une fois par semaine. Pour offrir un plus large panel d'activités et de créneaux, les acteurs doivent encourager les associations sportives à se former et à proposer des séances APA.
Description de l'action	- Organisation des ateliers APA et Relais (location salle, gestion du matériel, communication, rencontre avec les professionnels de santé, conventionnements avec le CDOS et l'association ELAN) - Intervention d'un diététicien en fin de cycle APA - Accompagnement des associations sportives (labellisation, formation des bénévoles)
Public cible	Habitants du territoire
Partenaires impliqués	- Comité départementale olympique et sportif - Association ELAN - Pôle santé - CHLSOM - Services des sports communaux
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS : atelier APA, relais et intervention du diététicien 2024 : accompagnement des associations sportives
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS

	- Temps de travail de l'éducatrice sportive ateliers APA et financement n° unique départemental = 1 500 € - Temps de travail de l'éducateur sportif ateliers Relais = 1 300 € - Location de la salle = 2 268 € - Achat de matériel = 2 200 € - Prestation diététicien = 150 €
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** des personnes souffrant de pathologie peuvent pratiquer de l'activité physique adaptée **Indicateurs :** nombre et type d'ateliers proposés, nombres de participants, nombre d'associations sportives labellisées
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	- Maison sport santé

FICHE ACTION 12 : actions de prévention sur la santé bucco-dentaire	
AXE 3 : poursuivre les actions de prévention et de promotion de la santé	
OBJECTIF GENERAL : promouvoir un plan de prévention centré sur une approche positive et globale de la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : promouvoir la santé bucco-dentaire auprès de tous les publics	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	En matière de santé bucco-dentaire, la prévention reste encore aujourd'hui essentiellement fondée sur le recours au dentiste. Dans des territoires où l'offre de soins est sous-dotés, cette orientation pose de réels problèmes. Si la santé orale relève de l'individu, elle inclut des dimensions socioculturelles, convoque l'estime de soi et mobilise les habiletés et les compétences. Elle interagit avec l'ensemble de la santé globale de la personne. La santé bucco-dentaire est également étroitement liée à l'alimentation (réduction du grignotage, limitation de la consommation de sucres: sodas, apports équilibrés). C'est pourquoi, le collectif prévention a fait le choix de la mettre au cœur de la démarche de promotion de la santé du territoire.
Description de l'action	Etat des lieux et mise en place d'actions d'éducation auprès de tous les publics
Public cible	Habitants du territoire
Partenaires impliqués	- Association Du Pain sur la Planche - CPAM - Mutualité française - Membres du collectif prévention - MSA
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	2024 : recherche intervenants 2025 : état des lieux 2026 : programme d'actions
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS - Prestations intervenants
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** des habitants informés et sensibilisés sur une bonne hygiène bucco-dentaire pour éviter le recours aux soins **Indicateurs :** nombre et type d'actions mises en place, publics ciblés

Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	

FICHE ACTION 13 : actions de prévention sur le sommeil	
AXE 3 : poursuivre les actions de prévention et de promotion de la santé	
OBJECTIF GENERAL : promouvoir un plan de prévention centré sur une approche positive et globale de la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : promouvoir un sommeil de qualité auprès de tous les publics	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	La réduction du temps de sommeil est un comportement répandu pour de nombreuses raisons dans nos sociétés. Des études démontrent que l'être humain dort 1 heure 30 de moins qu'il y a cinquante ans. Cette activité biologique qui occupe le tiers de notre temps est pourtant essentielle : elle nous permet une bonne santé et une bonne vigilance. Il est prouvé que le manque répété de sommeil peut avoir des conséquences néfastes : prise de poids, diabète, maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle, troubles gastro-intestinaux, infections virales, dépression, mal de tête, baisse de motivation, difficultés d'apprentissage, soucis professionnels, sans oublier la somnolence au volant, première cause d'accident sur autoroute. En janvier 2023, Catherine BOUTE, médecin de santé publique à l'UC-IRSA, est intervenue auprès des membres du collectif sur le sommeil. L'objectif était d'apporter des premières connaissances et de présenter les différentes thématiques qu'il est possible d'aborder.
Description de l'action	Mise en place d'actions autour des thématiques retenues par public : - Petite enfance : le sommeil, une histoire de rythme (variabilité selon l'âge et le profil des personnes, train, horaires, coucher et lever réguliers…) - Enfance/jeunesse : les clés d'un bon sommeil. Sensibilisation des enfants de 3 à 17 ans et des parents. En lien avec la gestion du stress, des écrans, la préparation au sommeil (détente, relaxation) - PH : les écrans (réseaux sociaux), lien avec l'alimentation et l'activité physique - PA : le sommeil, une histoire de rythme (variabilité selon l'âge et le profil des personnes, train, horaires, coucher et lever réguliers…) - Personnes en situation de fragilité sociale : gestion du stress - Grand public : le sommeil, une histoire de rythme (variabilité selon l'âge et le profil des personnes, train, horaires, coucher et lever réguliers…), gestion du stress, préparation au sommeil (détente, relaxation)
Public cible	Habitants du territoire
Partenaires impliqués	- Association Du Pain sur la Planche - Réseau Morphée - UC-IRSA 53 - Membres du collectif prévention
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS

Calendrier prévisionnel	2024 : recherche d'intervenants, d'outils et mise en place d'actions
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS - Prestations intervenants
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** Des habitants ayant les ressources nécessaires pour améliorer leur sommeil **Indicateurs :** nombre et type d'actions mises en place, publics ciblés
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	

FICHE ACTION 14 : actions de prévention sur les écrans	
AXE 3 : poursuivre les actions de prévention et de promotion de la santé	
OBJECTIF GENERAL : promouvoir un plan de prévention centré sur une approche positive et globale de la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : promouvoir la bonne utilisation des écrans	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	Les quinze dernières années ont connu un développement rapide et une importante démocratisation des technologies numériques. Elles sont considérées comme une ressource car elles nous permettent de nous mettre en lien, de nous informer, de nous distraire, de faire des démarches administratives ou d'améliorent les possibilités de participation citoyenne et d'engagement. Toutefois, la multiplication des supports (télévision, ordinateurs, tablettes, téléphones...) s'est accompagnée d'une grande diversification des usages (vidéos, films, jeux, réseaux sociaux...), venant modifier en profondeur les pratiques et activités quotidiennes, notamment des enfants. L'intense déploiement du numérique suscite de nombreuses questions de la part des professionnels et des familles. La question n'est donc pas de savoir comment faire sans, mais plutôt d'apprivoiser comment faire avec. Par ailleurs, l'essor du numérique engendre une forte augmentation de la sédentarité. Or, l'activité physique est un déterminant majeur de l'état de santé des individus et des populations à tous les âges de la vie. Enfin, l'usage excessif des écrans a d'autres conséquences : trouble du sommeil, addiction, isolement, problème de confiance en soi, pornographie... Selon Santé Publique France et l'OMS, il est avéré que les comportements à risque sont plus élevés lorsque les compétences psycho-sociales sont peu développées. Dans le cadre du CLS 3, des conférences, des débats théâtraux, du soutien à la parentalité et des formations ont permis de sensibiliser les parents, les enfants et les professionnels. Dans le CLS 4, les membres du collectif ont choisi de travailler la problématique des écrans de manière transversale avec les thématiques du sommeil, de la nutrition et de la vie affective et sexuelle. Toutefois, quelques actions seront reconduites.
Description de l'action	Actions reconduites : - Conférences de Stéphane BLOCQUAUX à destination des collégiens et des parents - Formation pour les professionnels de l'enfance et de la jeunesse sur l'éducation aux médias et à la citoyenneté numériques
Public cible	Habitants du territoire
Partenaires impliqués	- Association Du Pain sur la Planche - IREPS - Ligue de l'enseignement - Membres du collectif prévention

Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS : écrans en lien avec les autres thématiques (nutrition, sommeil…) 2024 : conférence de Stéphane BLOCQUAUX 2025 : formation des professionnels (tous les deux ans)
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS - Prestations intervenants - 2024 : conférence Stéphane Blocquaux = 700 €
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** un usage raisonné des écrans **Indicateurs :** nombre et type d'actions mises en place, publics ciblés **Critère :** la problématique des écrans est travaillée en lien avec d'autres thématiques **Indicateurs :** thématiques ayant abordé la problématique des écrans, sous quelles formes
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	

FICHE ACTION 15 : actions de prévention sur la vie affective et sexuelle	
AXE 3 : poursuivre les actions de prévention et de promotion de la santé	
OBJECTIF GENERAL : promouvoir un plan de prévention centré sur une approche positive et globale de la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : mieux accompagner les publics dans leur vie affective et sexuelle	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	La santé sexuelle concerne toutes les personnes, quels que soient leur âge ou leur forme d'expression sexuelle. Elle repose sur la capacité de développer et de maintenir des relations interpersonnelles, d'apprécier son propre corps, d'interagir avec les deux sexes de façon respectueuse, d'exprimer de l'affection, de l'amour et d'avoir des relations d'intimité d'une manière compatible avec ses propres valeurs. Elle doit s'inscrire dans une démarche globale d'éducation pour la santé. En septembre 2023, les membres du collectif ont identifié des premiers besoins.
Description de l'action	État des lieux et programme d'actions. Premières pistes par public : Petite enfance : - Quels comportements adopter pour le bon développement du jeune enfant dans sa relation à l'autre (exemples : dormir avec son enfant, faire un bisou sur la bouche de son bébé ou jeune enfant, à partir de quel moment doit-on éviter de laver soi-même son enfant) - Prévenir les comportements déviants Enfance/jeunesse : - La relation à l'autre, le consentement (exemple : projet en partenariat avec Alfred Jarry) - Travailler sur les différences entre sentiments et sexualité, remettre du sens Personne en situation de handicap : - La relation à l'autre - La notion d'intimité - L'usage des réseaux sociaux - La parentalité - La notion de consentement Personnes âgées : - Formation des professionnels - Sensibilisation de l'entourage Grand public - Harcèlement - Accès trop facile aux sites pornographiques - Séparation des parents, conséquences affectives ? - Importance de l'aspect physique - Lever les tabous sur la sexualité des PA et des PH

Public cible	Habitants du territoire
Partenaires impliqués	- le collectif tout SEX'plique - Planning familial - Membres du collectif prévention
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	2024 : recherche intervenants 2025 : état des lieux 2026 : programme d'actions
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS - Prestations intervenants
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Résultats attendus	
Evaluation	**Critère :** la vie affective et sexuelle est abordée sans tabou **Indicateurs :** nombre et type d'actions mises en place, publics ciblés
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	Collectif tout SEX'plique

AXE 4 : PROMOUVOIR LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

FICHE ACTION 16 : actions de prévention sur la Qualité de l'Air Intérieur	
AXE 4 : promouvoir la santé environnementale	
OBJECTIF GENERAL : agir pour un environnement favorable à la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : promouvoir un air intérieur de qualité	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	Une étude menée à l'échelle de la Région démontre que les polluants de l'air intérieur sont aujourd'hui assez bien connus des habitants des Pays de la Loire. Plus des trois quarts d'entre eux identifient ainsi la fumée de tabac, les produits d'entretien et de bricolage, les moisissures et l'air extérieur comme des composants de la pollution de l'air dans les espaces clos. Pourtant moins de la moitié des Ligériens considère que la pollution de l'air intérieur présente un risque élevé pour la santé des Français en général (49 %). Cette pollution se place ainsi paradoxalement parmi les facteurs environnementaux jugés les moins à risque pour la santé. Un public est particulièrement sensible, il s'agit des enfants. En effet, ils présentent une sensibilité particulière aux polluants de l'air intérieur du fait du temps de présence important dans les espaces clos, de leur métabolisme et de leur développement. De plus, dans le Pays de Craon, 24 communes sont classées en catégorie 1, une commune est classée en catégorie 2 et 12 communes sont classées en catégorie 3 à potentiel radon « moyen à élevé ». Ainsi, depuis 3 ans, la Communauté de communes s'engage dans la mise en place d'actions de prévention. Elle encourage et accompagne les structures accueillant du public à surveiller la qualité de l'air intérieur. En 2021, une première campagne de mesure a été réalisée dans les structures accueillant des enfants et dans les structures sanitaires, sociales et médico-sociales avec capacité d'hébergement.
Description de l'action	- Accompagnement des ERP – mois de la Qualité de l'Air Intérieur (diagnostic, plan d'actions, prêt de capteurs, campagne d'information) - Lancement d'une campagne de mesure de radon dans les habitations (distribution de kits de mesure, accompagnement des habitations ayant un taux élevé, campagne d'information)
Public cible	Grand public, professionnels de la petite enfance, parents, service technique des ERP
Partenaires impliqués	- CPIE Mayenne Bas-Maine - Les communes - ERP du territoire (établissements scolaires, structures médico-sociales…) - PMI

Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	2023/2024 : mesure de radon 2025 : accompagnement des ERP
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS - 2024 : prestation CPIE Mayenne Bas-Maine - mesure radon = 3 260 € - Prestations intervenants
Sources de financement potentiel	Mesure radon : - ARS = 9 500 € - DREAL = 3 500 € - DGS = 3 200 € - ASN = 2 000 € - CC = 3 260 € ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** les ERP surveillent l'air intérieur de leurs bâtiments et informent les usagers **Indicateurs :** nombre et types d'actions mises en place dans le cadre du mois de la QAI à destination des ERP, nombre d'ERP ayant réalisé diagnostic/plan d'actions et ayant informé et sensibilisé leurs usagers **Critère :** les habitants sont sensibilisés à la QAI et au radon. Ils mettent en place des mesures préventives et adoptent des bons gestes. **Indicateurs :** nombre et types d'actions mises en place dans le cadre du mois de la QAI à destination des habitants, nombre d'habitations avec un niveau de Bq supérieur à 300 ayant bénéficié d'un accompagnement **Critère :** les professionnels de la petite enfance accompagnent les parents et futurs parents à offrir un environnement intérieur sain pour leur enfant **Indicateurs** : nombre de professionnels de la petite enfance formés, nombre et type d'actions proposées aux parents
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	- 1000 premiers jours

FICHE ACTION 17 : lutte contre l'habitat insalubre	
AXE 4 : promouvoir la santé environnementale	
OBJECTIF GENERAL : agir pour un environnement favorable à la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : lutter contre l'habitat insalubre	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	L'habitat, lorsqu'il est insalubre, peut provoquer ou accentuer de nombreuses pathologies, selon l'état du logement et l'utilisation qui en est faite : saturnisme lié aux peintures au plomb dégradées, maladies respiratoires liées à l'humidité et au manque d'aération, maladies infectieuses favorisées par des équipements sanitaires insuffisants, mal-être et troubles psychiques en cas de logements trop exigus ou sans ouverture sur l'extérieur, accidents domestiques accrus par la présence d'installations électriques défaillantes, par l'instabilité de planchers, plafonds, escaliers… En 2017, la Communauté de communes recensait 660 logements classés au titre PPPI (Parc Privé de logement Potentiellement Indigne), ce qui représente 5,8% des logements du territoire.
Description de l'action	- Lancement d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU) dans les villes du programme « Petite ville de demain ». - Lien avec le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et la réflexion en cours sur l'incurie dans les logements dans le cadre du PTSM
Public cible	Habitants du territoire
Partenaires impliqués	- ANAH - Conseil départemental (solidarité, habitat) - Communes - Pôle et CHLSOM (cellule parcours et EAAR) - Bailleurs sociaux - GEIST 53
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du programme "Petites villes de demain"
Calendrier prévisionnel	2024 : démarrage de la nouvelle OPAH
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du programme "Petites villes de demain"

Sources de financement potentiel	
Evaluation	**Critère :** une diminution d'habitat insalubre sur le territoire **Indicateurs :** Nombre d'habitats insalubres réhabilités par commune
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	- Programme "Petite ville de demain" - Plan départemental pour l'habitat et l'hébergement - PTSM

FICHE ACTION 18 : actions de prévention sur les risques auditifs	
AXE 4 : promouvoir la santé environnementale	
OBJECTIF GENERAL : agir pour un environnement favorable à la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : prévenir les risques auditifs	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	L'audition est un capital fragile qui nécessite une attention particulière. Des dommages irrémédiables sur les capacités auditives sont vite arrivés. Il est donc primordial de faire de la prévention régulièrement et à tout âge de la vie. Le capital auditif diminue naturellement avec l'avancée dans l'âge. Mais les activités humaines peuvent accélérer le processus entraînant ainsi des troubles auditifs ou des pertes d'audition plus précoces. Le son diffusé lors de concert, en boîte de nuit, lors de festival, l'écoute de musique au casque ou avec des écouteurs et le bruit subi en milieu professionnel sont les trois principales causes de nuisance à risque pour la santé auditive. La Communauté de communes s'engage depuis 2015 dans la mise en place d'actions pour prévenir les risques auditifs.
Description de l'action	- Organisation du concert Peace and lobe pour les 4ème des collèges et MFR - Organisation de sessions moulage de bouchons d'oreilles par le service prévention de la Communauté de communes - Actions de prévention au sein de l'Établissement d'Enseignement Artistique (EEA)
Public cible	Adolescents, élèves et professeurs de l'Établissement d'Enseignement Artistique, agents de la Communauté de communes et des communes
Partenaires impliqués	- Association Muz'asik - Earcare développement - 6 par 4
Mode de gestion et d'animation de l'action	Programmatrice de la saison culturelle, directrice de l'EEA, assistant de prévention, coordinatrice du CLS (garante de la continuité des actions)
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS : concert Peace and lobe (deux à trois séances proposées par an) 2025 : moulage bouchons d'oreilles (tous les deux ans)
Coût de l'action	- Temps de travail de la programmatrice et du régisseur technique de la saison culturelle, directrice de l'EEA, assistant de prévention de la CC, coordinatrice du CLS - Financement des bouchons d'oreilles pour les agents par la Communauté de communes et les communes - Prestations des musiciens et d'un régisseur technique pour le concert Peace and lobe

Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** une bonne santé auditive pour les agents communaux, intercommunaux, les élèves et les professeurs de l'EEA, les adolescents **Indicateurs :** nombre et type d'actions mises en place, nombre de participants
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	4ème plan national santé environnement « Un environnement, une santé » 2021-2025

FICHE ACTION 19 : actions de sensibilisation sur l'Urbanisme Favorable à la Santé	
AXE 4 : promouvoir la santé environnementale	
OBJECTIF GENERAL : agir pour un environnement favorable à la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : promouvoir un urbanisme favorable à la santé	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Le choix d'aménagement et de planification du territoire est un levier essentiel de l'amélioration de la santé, du mieux vivre et du bien-être des populations. La configuration d'une ville/village, les infrastructures, les voies de circulation, les accès à des services de proximité, aux écoles, aux espaces verts, influencent directement la santé des populations. Ces pratiques d'aménagement et de planification urbaine ont pour finalité le bien-être (physique, mental et social) et une certaine qualité de vie des populations. Elles agissent sur les déterminants de santé, minimisent l'exposition aux facteurs de risque (pollution de l'air, bruit, pollution des sols, isolement social, sédentarité, ilot de chaleur…) et maximisent l'exposition aux facteurs de protection (biodiversité, contact avec la nature, luminosité, interactions sociales, activité physique, alimentation saine…). Ces pratiques tendent à réduire les inégalités de santé et les inégalités environnementales (personnes en difficulté sociale surexposées aux nuisances environnementales) et permettent l'attractivité des territoires. Sur le Pays de Craon, des projets ont été engagés dans le cadre du programme « Petite Ville de demain ».
Description de l'action	**CLS** Sensibiliser et former les élus et les services techniques et aménagement du territoire à la prise en compte de la dimension santé dans les projets d'urbanismes/aménagement **"PETITE VILLE DE DEMAIN"** **Cossé-le-Vivien** - Projet de renaturation du parking de l'Oriette - Projet d'aménagement visant à encourager la pratique de l'activité physique (design actif) - Réhabilitation de la cuisine centrale **Renazé** - Renaturation de la place de l'Europe « le jardin du centre bourg » - Projet de cours Oasis (usage pédagogique des espaces extérieurs : jardins pédagogiques, espaces de classes en extérieur, nouvelles activités sportives…) **Craon** - Espace de vie associative et ses prairies humides + développement d'un sentier de découverte sur la faune et la flore - Maison 17ème siècle : espace culturel, découverte des métiers de l'art

	Pays de Craon Plan paysage
Public cible	Habitants du territoire
Partenaires impliqués	- Communes - Gal Sud Mayenne (Conseiller en Économie Partagée) - CPIE Mayenne - Association Synergies
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du programme "Petite ville de demain", coordinatrice CLS
Calendrier prévisionnel	2025 : formation des agents (tous les deux ans) **Cossé-le-Vivien** 2024 : renaturation parking, design actif 2025 : cuisine centrale **Renazé** 2024 : place de l'Europe 2025 cours oasis **Craon** 2025 : espace de vie associative et maison 17ème **Pays de Craon** 2024 : étude plan paysage 2025 : opération plan paysage
Coût de l'action	- Temps de travail coordinatrice du programme "Petite ville de demain" - Temps de travail de la coordinatrice du CLS
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** la prise en compte systématique de la santé dans tout projet d'aménagement du territoire **Indicateurs :** nombre et type de projets, information/formation des services techniques et aménagement du territoire
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	Programme "Petite ville de demain"

FICHE ACTION 20 : actions de sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens	
AXE 5 : promouvoir la santé environnementale	
OBJECTIF GENERAL : agir pour un environnement favorable à la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : réduire l'exposition des populations aux perturbateurs endocriniens	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle qui dérèglent le fonctionnement hormonal des organismes vivants. Ils ont des effets néfastes sur l'environnement et sur la santé humaine ; ils peuvent provoquer des troubles de la croissance, du développement sexuel ou neurologique, des troubles de la reproduction, ainsi que l'apparition de certains cancers et maladies métaboliques comme le diabète. Ces substances chimiques sont très largement présentes dans notre environnement, c'est pourquoi, limiter l'exposition des publics aux perturbateurs endocriniens est devenu un enjeu majeur de santé publique. Dans le CLS 4, il est donc essentiel d'informer les professionnels et les habitants pour mieux s'en protéger.
Description de l'action	- Formation des professionnels de santé sur les perturbateurs endocriniens - Conférence sur les perturbateurs endocriniens à destination des acteurs locaux (élus, professionnels, bénévoles…) - Atelier de fabrication de produits d'entretien - Accompagnement des agents d'entretien communaux et intercommunaux - Atelier Nesting - Réalisation d'un diagnostic et élaboration d'un plan d'actions dans les multi-accueils et micro-crèche du territoire sur les polluants
Public cible	Professionnels (santé, petite enfance…), habitants
Partenaires impliqués	- Mutualité française - Association Synergies - CPIE Mayenne Bas-Maine - PMI - CIAS - Pôle santé - CHLSOM - Centres sociaux et Espace de Vie Sociale
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	- Durée du CLS 4

	- 2024 : formation des professionnels de santé, conférence sur les perturbateurs endocriniens, ateliers de fabrication de produits d'entretien, atelier Nesting - 2024 : diagnostic et plan d'actions dans les multi-accueils et micro-crèche du territoire sur les polluants - 2025 : accompagnement des agents d'entretien
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS - 1 272 € = formation des professionnels de santé sur les perturbateurs endocriniens - 750 € = formation Nesting - 250 € = Atelier de fabrication de produits d'entretien - Intervenants conférence
Sources de financement potentiel	- ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS - ARS : conférence perturbateurs endocriniens = 3 000 €
Evaluation	**Critère :** les habitants sont informés sur les risques liés aux PE et se protègent. **Indicateurs :** nombre et type d'actions menées, nombre de participants, publics ciblés. **Critère :** les professionnels informent et de conseillent les habitants **Indicateurs :** nombre de formations proposées, nombre et profil des participants
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	1000 Premiers jours

FICHE ACTION 21 : surveillance du moustique tigre	
AXE 5 : promouvoir la santé environnementale	
OBJECTIF GENERAL : agir pour un environnement favorable à la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : surveiller et lutter contre le moustique tigre	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Depuis 2004, le moustique Aedes albopictus (dit moustique « tigre ») colonise progressivement le territoire métropolitain. Fin 2022, 71 des 96 départements métropolitains étaient considérés comme colonisés dont quatre de la région des Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée). A l'issue de la campagne de surveillance 2022, onze communes étaient colonisées mais l'implantation du moustique tigre progresse puisqu'en septembre 2023, 25 communes présentaient le statut de communes colonisées. Pour limiter le risque de dissémination des maladies (arboviroses) transmises par cette espèce invasive, l'ARS Pays de la Loire, en lien avec le préfet, organise la mise en œuvre d'un dispositif de surveillance dans notre région. Sur le Pays de Craon, la commune de Renazé est aujourd'hui colonisée. Le moustique y est durablement implanté.
Description de l'action	- Information auprès des élus et des habitants sur la surveillance des moustiques et sur les bons gestes à adopter
Public cible	Habitants, élus, agents des collectivités, les acteurs locaux
Partenaires impliqués	- Les communes
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS : une action de communication par an
Coût de l'action	Temps de travail de la coordinatrice CLS
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice CLS
Evaluation	**Critère :** les habitants, les élus, les agents de collectivités et les acteurs locaux surveillent, repèrent, signalent et adoptent les bons gestes pour lutter contre le moustique tigre.

	Indicateurs : nombre et type de campagnes d'informations menées, nombre de communes colonisées, actions de prévention menées dans les communes colonisées
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	Mission régionale de la Lutte Anti-Vectorielle

FICHE ACTION 22 : information sur le risque pollinique	
AXE 5 : promouvoir la santé environnementale	
OBJECTIF GENERAL : agir pour un environnement favorable à la santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : prévenir le risque pollinique	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Au moins un quart de la population française souffre d'allergie et l'allergie au pollen concerne 30 à 35 % des adultes et environ 20 % des enfants à partir de 9 ans. Selon l'INSERM, c'est trois fois plus qu'au début des années 2000. Cette amplification des cas trouve différentes explications : la pollution atmosphérique, les modifications des modes de vie et le réchauffement climatique notamment. Sur le Pays de Craon, il y a une forte prévalence des allergies aux graminées et aux herbacées. Il est possible d'informer par mail les personnes allergiques pour qu'elles puissent commencer leur traitement avant l'apparition des premiers symptômes grâce au pollinarium sentinelle situé au jardin de la Perrine à Laval.
Description de l'action	Développer la communication sur le pollinarium sentinelle
Public cible	Habitants, professionnels de santé, pharmaciens
Partenaires impliqués	- Pôle santé - Association Relais santé bien-être - Ville de Laval - Association des Pollinariums sentinelles de France - AIR Pays de la Loire
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	Durée CLS 4 : une action de communication par an
Coût de l'action	Temps de travail de la coordinatrice du CLS
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** les personnes souffrant d'allergie sont informées dès le début de la pollinisation. **Indicateurs :** nombre et type de campagnes d'informations menées

Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	

AXE 5 : POURSUIVRE LA PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES ET PARTICIPER AU PARCOURS SANTE MENTALE

COMPLETER L'ETAT DES LIEUX DES BESOINS ET DES RESSOURCES

FICHE ACTION 23 : diagnostic santé mentale auprès des professionnels	
AXE 5 : poursuivre la prévention des conduites addictives et participer au parcours santé mentale	
OBJECTIF GENERAL : favoriser l'interconnaissance, la prévention, le repérage, l'accompagnement, l'orientation et les parcours	
OBJECTIF OPERATIONNEL : compléter l'état des lieux des besoins et les ressources auprès des professionnels	
Structure pilote de l'action	Pôle santé et CHLSOM – CPTS du Sud-Ouest Mayennais
Contact	Coordinatrice Pôle santé et directrice adjointe CHLSOM
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Suite à l'actualisation du projet de santé de territoire du pays de Craon et aux conclusions du CNR en 2022, une des priorités définies sur le territoire porte sur le parcours santé mentale. Cette réflexion pourra s'appuyer sur la méthodologie mise en place pour la construction du parcours personnes âgées. Quelques données de diagnostic ont déjà été recensées. Il est aujourd'hui important de compléter ces informations, afin d'avoir un diagnostic représentatif, élargie et partagé.
Description de l'action	Cette démarche de diagnostic pourrait se dérouler en plusieurs étapes : - Organisation d'un temps fort « santé mentale » à destination des professionnels du territoire (santé, sociaux et médico-sociaux) qui aurait pour objectif d'identifier leurs besoins - Identifier les acteurs et les ressources intervenant dans le champ de la santé mentale - Organisation d'un temps d'échanges avec l'ARS et la CPAM afin de bénéficier de données objectives parcours santé mentale des patients du territoire (ex : données patients suivis au CMP, passages aux urgences, types hospitalisations…) Ces informations pourront servir de base pour le suivi et l'évaluation de la démarche parcours. Cette démarche sera aussi complétée par les rencontres avec les habitants.
Public cible	Professionnels de santé, du social, du médico-social, associatifs, élus
Partenaires impliqués	- Hôpital - Professionnels de santé libéraux - Main tendue - Solidarité paysan - GEIST - Maison Départementale de l'Adolescence - CMP - Association Les Petits Pas

	- CIAS - Centre sociaux - EHPAD - Association Ponceau Charmilles - MAS/FAM saint Amadour - Centre de soins de la Bréhonnière - ASMAD – services d'aide et de soins à domicile - Etablissements scolaires (écoles, collèges, MFR…) - L'autre vie du papillon -Services du conseil départemental de la Mayenne : Maison Départementale de l'Autonomie et Antenne Solidarité
Mode de gestion et d'animation de l'action	CPTS du SOM
Calendrier prévisionnel	2024
Coût de l'action	Temps humain : Directeur adjoint CHLSOM Coordinateur Autres professionnels de santé en fonction des besoins
Sources de financement potentiel	CPTS
Evaluation	**Indicateurs de mise en œuvre :** - Nombre et types des participants au temps forts - Nombre et types de besoins identifiés - Nombre et types d'acteurs identifiés **Indicateurs de résultats :** **-** Type d'actions envisagées suite à l'identification des besoins
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	PTSM CREHPSY Pays de la Loire Equipe Mobile Psychiatrie Précarité

FICHE ACTION 24 : diagnostic santé mentale auprès des habitants	
AXE 5 : poursuivre la prévention des conduites addictives et participer au parcours santé mentale	
OBJECTIF GENERAL : favoriser l'interconnaissance, la prévention, le repérage, l'accompagnement, l'orientation et les parcours	
OBJECTIF OPERATIONNEL : compléter l'état des lieux des besoins et les ressources auprès des habitants	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Les personnes rencontrant un problème de santé mentale ou vivant avec un trouble psychique ont besoin d'aide et de ressources pour mener à bien leur projet. Selon les périodes de leur vie, ils recherchent tantôt une aide pour se soigner, tantôt pour travailler, tantôt un accompagnement au quotidien, ou encore de l'écoute et de l'entraide. Afin de proposer des services adaptés, les acteurs souhaitent aller à la rencontre des publics et identifier leurs besoins.
Description de l'action	Enquête : création et diffusion d'un questionnaire pour recueillir les besoins
Public cible	Habitants
Partenaires impliqués	- Pôle santé - CHLSOM
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice CLS
Calendrier prévisionnel	A définir avec la commission « parcours santé mentale »
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** un nombre important d'habitants ont pu exprimer leurs besoins **Indicateurs :** nombre de questionnaires complétés
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	PTSM

FICHE ACTION 25 : mise en place d'un parcours sur les Compétences Psycho-sociales	
AXE 5 : poursuivre la prévention des conduites addictives et participer au parcours santé mentale	
OBJECTIF GENERAL : favoriser l'interconnaissance, la prévention, le repérage, l'accompagnement, l'orientation et les parcours	
OBJECTIF OPERATIONNEL : favoriser le développement des compétences psychosociales (CPS) chez les enfants et les jeunes	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	Permettre aux générations d'aujourd'hui et de demain de développer leur capacité à faire des choix éclairés et raisonnés, leurs aptitudes à vivre ensemble et à mieux gérer leur stress et réguler leurs émotions en renforçant leurs compétences psychosociales constituent un levier clé de la promotion de la santé. Dès le plus jeune âge, elles jouent un rôle essentiel dans le développement de l'enfant, de son bien-être et de sa santé, et dans la prévention des problématiques psychiques. Sur le territoire, le renforcement des CPS chez les enfants et les jeunes est l'axe prioritaire du Projet Educatif De Territoire 2021-2026.
Description de l'action	- Formation-action des professionnels éducatifs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse par l'IREPS - Mise en place d'un parcours éducatif de la petite enfance à l'adolescence - Accompagnement et valorisation des projets portés par les professionnels éducatifs - Information et sensibilisation des professionnels travaillant au contact d'enfants ou de jeunes et des parents
Public cible	Professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, parents
Partenaires impliqués	- IREPS - CIAS - Centres sociaux - Etablissements scolaires - Habitat jeunes Senonnes - MFR - PMI - Médecine scolaire - CSAPA - Addiction France - La Ligue de l'enseignement - Maison des adolescents - Pôle santé - CHLSOM

Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	2023 : état des lieux et formation enfance/jeunesse 2024 : formation des professionnels enfance/jeunesse, petite enfance et réflexion sur un parcours CPS
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS - 2024 : formation petite enfance = 11 700 € - 2024 : formation enfance/jeunesse = 5 850 €
Sources de financement potentiel	- ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS - ARS : formation (petite enfance = 16 800 €, enfance = 8 400 € via le CPOM de l'IREPS)
Evaluation	**Critère :** les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse favorisent le développement des CPS chez les enfants. **Indicateurs :** nombre de formation, nombre et profil des participants **Critère :** le renforcement des CPS est prioritaire dans les structures éducatives. **Indicateurs :** nombre et type d'actions mises en place, nombre et type d'accompagnements de projet effectués **Critère :** les professionnels travaillant au contact d'enfants ou de jeunes connaissent les CPS et les interlocuteurs intervenant sur cette question. **Indicateurs :** nombre et type de campagnes d'informations menées, professionnels ciblés **Critère :** les parents connaissent les CPS et acquièrent des habiletés parentales **Indicateurs :** nombre et type de campagnes d'informations menées
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	- Projet Educatif De Territoire 2021-2026 - Convention Territoriale Globale

FICHE ACTION 26 : action d'information et de déstigmatisation sur la santé mentale	
AXE 5 : poursuivre la prévention des conduites addictives et participer au parcours santé mentale	
OBJECTIF GENERAL : favoriser l'interconnaissance, la prévention, le repérage, l'accompagnement, l'orientation et les parcours	
OBJECTIF OPERATIONNEL : informer le grand public sur la santé mentale et les troubles psychiques. Lutter contre la stigmatisation.	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Il y a plusieurs raisons pour lesquelles une problématique de santé mentale ou un trouble psychique se manifestent. Certaines sont d'ordre génétique ou physiologique. Parfois, il s'agit d'un traumatisme vécu à l'enfance ou d'un stress accablant à l'école, au travail ou à la maison. Dans certains cas, elle peut être attribuable à de l'injustice ou à des violences subies. Parfois, on ignore tout simplement la cause. Quelles qu'en soient les raisons, il s'agit d'un problème de santé. La peur et l'incompréhension mènent souvent à des préjugés et à des discriminations contre les personnes aux prises avec une problématique de santé mentale ou un trouble psychique. Ces comportements conduisent à des sentiments de désespoir et de honte chez les personnes qui luttent pour composer avec leur situation, créant ainsi un sérieux obstacle au diagnostic et au traitement. La stigmatisation affecte sérieusement le bien-être des personnes qui y sont exposées. Sur le territoire, des initiatives seront mises en place afin de lutter contre celle-ci. C'est aussi pour faire face à la méconnaissance de la population générale quant à la santé mentale et pour lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques que la formation "Premiers Secours en Santé Mentale" a été mise en place.
Description de l'action	- Organisation de temps d'information, d'actions de communication (exemple : journée d'information, témoignage…) - S'inscrire dans les actions portées par le collectif santé mentale 53 et les Semaines d'Information Santé Mentale (SISM)
Public cible	Grand public
Partenaires impliqués	- Collectif santé mentale 53 - UNAFAM - GEIST - Mutualité française - Pôle santé - CHLSOM

Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS : octobre SISM
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** les problématiques de santé mentale ou les troubles psychiques sont mieux connus de tous et les idées reçues sont réduites. **Indicateurs :** nombre et type d'actions menées, nombre et profils des participants
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	- PTSM - SISM

FICHE ACTION 27 : prévention du suicide	
AXE 5 : poursuivre la prévention des conduites addictives et participer au parcours santé mentale	
OBJECTIF GENERAL : favoriser l'interconnaissance, la prévention, le repérage, l'accompagnement, l'orientation et les parcours	
OBJECTIF OPERATIONNEL : prévenir le mal-être et le suicide	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	En 2021, Dans les Pays de la Loire, les tentatives de suicide sont en forte hausse notamment chez les femmes de moins de 35 ans et les jeunes filles de moins de 18 ans. La mortalité due au suicide est supérieure au taux national dans tous les départements. La Mayenne est en deuxième position après la Sarthe. 80% des décès concernent les hommes entre 45 et 54 ans. Sur le Pays de Craon, l'association Main tendue milite pour la prévention du mal-être et du suicide. Elle est très mobilisée et active. Tout citoyen peut également devenir secouriste en santé mentale et, en cas de crise suicidaire, agir pour relayer au service le plus adapté. Les élus sont en première ligne pour gérer ces situations, en forte hausse dans certaines communes (6 tentatives de suicide de juin à septembre 2023 sur la commune de La Selle Craonnaise).
Description de l'action	- Participer aux campagnes de communication relatives à la prévention suicide (3114) - Soutien de l'association Main tendue - Formation sentinelle - Identification des points emblématiques des suicides à sécuriser (Hot spot) dans le cadre du groupe de travail "prévention du risque suicidaire" du PSTM
Public cible	Grand public, élus, acteurs locaux
Partenaires impliqués	- Association Main tendue - 3114 - MSA - Mutualité française - Pôle santé - CHLSOM
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	2023/2024 : campagne de communication 3114 2024 : soutien association Main tendue

Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS - Prestation intervenants
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** le suicide n'est plus un tabou. **Indicateurs :** nombre et type d'actions mises en place, nombre et profils des participants
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	- En lien avec le PTSM, maillage territorial des sentinelles - Journée mondiale et nationale de la prévention du suicide

FICHE ACTION 28 : formation des professionnels du CHLSOM sur la prévention du suicide	
AXE 5 : poursuivre la prévention des conduites addictives et participer au parcours santé mentale	
OBJECTIF GENERAL : favoriser l'interconnaissance, la prévention, le repérage, l'accompagnement, l'orientation et les parcours	
OBJECTIF OPERATIONNEL : former les professionnels à la prévention du mal-être et du suicide	
Structure pilote de l'action	CHLSOM
Contact	Directrice adjointe CHLSOM
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Le département de la Mayenne présente un taux de suicide élevé. Le territoire du Sud-Ouest Mayennais est aussi touché par ce taux élevé. Par ailleurs, le Pays de Craon représente une part importante des patients hospitalisés dans les services de psychiatrie. Le CHLSOM accueille une population âgée. La population âgée est identifiée comme à risque de dépression. Dans ce contexte, la sensibilisation et la formation à la prévention du suicide est nécessaire au sein des différents services du CHLSOM
Description de l'action	La formation à la prévention du suicide est inscrite de manière pluri-annuelle au plan de formation. Ainsi le CHLSOM propose diverses formations : - Douleur chronique et dépression - Prise en charge de la dépression et du risque suicidaire chez la personne âgée - Prise en charge des troubles psychiatrique en EHPAD Par ailleurs, les psychologues de l'établissement ont créé une formation à l'outil RUD. Il s'agit de l'échelle d'évaluation du risque suicidaire. Cette formation sera faite dans chaque service de l'établissement.
Public cible	Professionnels des services du CHLSOM
Partenaires impliqués	Organisme de formation
Mode de gestion et d'animation de l'action	CHLSOM
Calendrier prévisionnel	En continu
Coût de l'action	
Sources de financement potentiel	Plan de formation du CHLSOM
Evaluation	**Indicateurs de mise en œuvre :** - Nombre de professionnel formés au risque suicidaire - Nombre de professionnel formés à l'échelle RUD

	Indicateurs de résultats : - Taux de repérage de la dépression - Taux de repérage du risque suicidaire - Nombre de patients/résidents orientés vers un suivi psychologique et psychiatrique
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	

FICHE ACTION 29 : mise en place d'un Groupement d'Entraide Mutuelle	
AXE 5 : poursuivre la prévention des conduites addictives et participer au parcours santé mentale	
OBJECTIF GENERAL : favoriser l'interconnaissance, la prévention, le repérage, l'accompagnement, l'orientation et les parcours	
OBJECTIF OPERATIONNEL : développer la pair-aidance	
Structure pilote de l'action	GEIST 53
Contact	Directeur général du GEIST
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	L'Association GEIST MAYENNE, Groupe d'Etude pour l'Inclusion Sociale pour Tous, est une association à but non lucratif de loi 1901, née en 1981 à l'initiative de parents, ayant pour finalité de faciliter la construction de parcours de vie pleinement choisis et désirés par les personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie ou plus largement en situation de vulnérabilité. Aussi, l'association œuvre résolument à l'émergence d'une société plus inclusive, bienveillante à l'égard des différences et facilitatrice des parcours d'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, majoritairement en raison d'un handicap cognitif et psychique. Nos services de la transition et de l'adulte sont également sollicités par d'autres publics qui présentent un déficit sensoriel, un trouble du spectre de l'autisme. Au fil de son évolution, l'association a développé des réponses pour tous les domaines de la vie (scolarité, formation, emploi, vie sociale, santé, habitat) et pour tous les âges de la vie (0-77 ans). Tous âges et tous services confondus, Le GEIST Mayenne accompagne annuellement au sein du département environ 850 situations. Convaincu de la nécessité de co-construire les réponses à plusieurs au sein du territoire, l'association GEIST Mayenne active autant que possible des partenariats afin d'enrichir les solutions inclusives. Les coopérations inter associatives et inter sectorielles sont recherchées pour faciliter le parcours des personnes et enrichir nos réponses. Concrètement, de nombreuses coopérations sont co-animées avec les acteurs sanitaires, médicosociaux et sociaux du territoire mayennais. L'ensemble des services du GEIST accompagnent une quarantaine de situations et on dénombre autant de situations en liste d'attente enfants/adultes (SESSAD et SAMSAH principalement). Les professionnels pratiquent le « aller vers » les situations, dans tous les lieux utiles au soutien des parcours. De fait, les personnes accompagnées au sein du pays de Craon ont peu la possibilité de venir dans nos services qui sont inscrits principalement à Laval. Le déficit de mobilité des publics en difficulté est un sujet important. Nous constatons que les publics les plus fragiles ont peu de capacité à se déplacer, qui plus est si le service existe seulement à Laval ou Château-Gontier. Par mesure d'équité de réponse au sein du territoire mayennais, souvent l'implantation de locaux en proximité est une nécessité pour rendre le service accessible.

	Le GEIST Mayenne propose de mettre en place un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) sur le Pays de Craon qui est le cinquième bassin populationnel du territoire. Il existe 3 GEM en Mayenne (villes de Mayenne-Laval-Château-Gontier) et une antenne à Evron (équivalent d'1/2 GEM). Créer une antenne GEM à Craon repose sur deux raisons principales : 1- Le GEM est un service proposant aux personnes isolées en fragilité psychique, un lieu convivial, où des adultes peuvent se retrouver, partager un moment et organiser ensemble des activités ou des sorties selon leurs envies et leurs idées. Sous l'impulsion d'une association d'usager, le GEM permet de créer du lien social et de lutter contre l'isolement. Le salarié (médiateur) du GEM est un facilitateur pour l'expression et la mise en œuvre du pouvoir d'agir des personnes. Parfois il régule les échanges du groupe avec la visée de le rendre le plus autonome possible. Le GEM viendrait en complémentarité de l'Espace de Découvertes et d'Initiatives avec un fonctionnement, une structuration différente. Il permettrait d'élargir l'offre d'accueil collectif sur le territoire favorisant le lien social. En effet, l'EDI constate depuis quelques années une augmentation du nombre de personnes ayant des troubles psychiques, orientées par des acteurs de la santé mentale avec un suivi aléatoire des soins prescrits, au sein de leurs ateliers. A défaut de structure d'accueil adaptée, ce public trouve au sein de l'EDI un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Mais cela n'est pas sans conséquence dans le fonctionnement et le bon déroulement des ateliers. Cette situation rend plus difficile l'appropriation du lieu par tous les publics et fragilise la mixité sociale. Évolution d'autant plus inquiétante, que les bénévoles "historiques" avancent en âge et que le renouvellement se fait plus difficilement. 2- Le GEM favorise l'accès aux soins et l'accompagnement médico-social de ses adhérents. A noter : le travail en cours des professionnels de santé, dans le cadre de la CPTS, sur la structuration de l'offre de soins ville/hôpital et notamment sur la graduation des besoins des patients pour mieux orienter et accompagner des personnes souffrant de troubles psychiques, permettra au GEIST de faire appel à une ressource experte sur le territoire. Parallèlement, l'existence d'un lieu physique aura pour bénéfice secondaire de permettre aux personnes accompagnées par les services du GEIST Mayenne de rencontrer les professionnels dans ce lieu si elles le souhaitent (un espace bureau dédié à ces rencontres si les lieux le permettent sous couvert de l'autorisation de l'association d'usagers du GEM).
Description de l'action	- Mettre en place d'un nouveau lieu d'accueil - Créer des temps d'échanges avec l'EDI
Public cible	Habitants du Pays de Craon ayant une problématique de santé mentale
Partenaires impliqués	- CIAS (EDI) - Communauté de communes du Pays de Craon - Pôle santé - CHLSOM

	- CMP - Association Main tendue - EPNAK
Mode de gestion et d'animation de l'action	GEIST Mayenne est l'association gestionnaire des différents GEM de la Mayenne à ce jour : portage du contrat de travail et supervision de la pratique de l'animateur, mise à disposition du local à l'association. L'association du GEM qui sera mise en place décidera des activités à mettre en place en fonction des moyens alloués.
Calendrier prévisionnel	Démarrage 2024
Coût de l'action	Budget pour un GEM fonctionnant à plein régime environ 83 k€/an ou une antenne 40K€/an.
Sources de financement potentiel	ARS
Evaluation	**Critère :** Un nouvel espace de pair-aidance est créé sur le territoire pour accueillir les personnes ayant une fragilité psychique **Indicateurs :** nombre de participants, créneaux d'ouverture, nombre d'activités/sorties proposées **Critère :** articulation et complémentarité avec les Ateliers d'échanges **Indicateurs :** actions en commun, nombre d'orientations réciproques entre le GEM et l'EDI
Liens avec d'autres dispositifs	- 4ème Plan Régional de Santé au Travail (PRST4) - PTSM

FICHE ACTION 30 : formation 1er secours en santé mentale	
AXE 5 : poursuivre la prévention des conduites addictives et participer au parcours santé mentale	
OBJECTIF GENERAL : favoriser l'interconnaissance, la prévention, le repérage, l'accompagnement, l'orientation et les parcours	
OBJECTIF OPERATIONNEL : former des secouristes en santé mentale. Appliquer une méthode pour intervenir face à une personne en crise ou en difficulté.	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Comment agir, quelle posture adopter face à une personne présentant des troubles psychiques ? Les professionnels, les élus, les bénévoles, les jeunes sont souvent en première ligne. Les formations "premiers secours en santé mentale" forment des secouristes capables de mieux repérer les troubles, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles et d'encourager à aller vers les professionnels adéquats. Il en existe plusieurs, adaptés aux publics ciblés. Par ailleurs, les professionnels de la petite enfance soulignent un repérage parfois tardif de troubles du développement chez l'enfant.
Description de l'action	- PSSM "standart" - PSSM à destination des professionnels de la jeunesse (avec un axe : trouble alimentaire et auto-mutilation non suicidaire) - PSSM à destination des jeunes - Formation des professionnels de la petite enfance aux signaux d'alerte des troubles du développement de l'enfant - Communiquer les ressources
Public cible	Professionnel de santé, médico-sociaux, sociaux, élus, jeunes, bénévoles
Partenaires impliqués	- CIAS (Ateliers d'échanges) - Antenne solidarité - Centres sociaux - EHPAD - Résidence autonomie - Pôle santé - CHLSOM - ASMAD - Association Ponceau Charmilles - MAS St-Amadour - MDAdo - PMI - Association Les Petits Pas - Equipe mobile ressources

Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	2023 : 1ère formation PSSM standard (renouvelée chaque année)
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS - Prestations formations - 2024 : formation PSSM = 3 200 €
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS + formations PSSM
Evaluation	**Critère :** les professionnels, élus, bénévoles, jeunes se sentent capables d'accompagner et d'orienter une personne ayant un trouble psychique. **Indicateurs :** nombre et type de formations, nombre et profil des participants **Critère :** les situations sont mieux repérées par les professionnels de la petite enfance. **Indicateurs :** nombre de formations
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	- PTSM - PSSM France

FICHE ACTION 31 : mise en place d'un parcours santé mentale	
AXE 5 : poursuivre la prévention des conduites addictives et participer au parcours santé mentale	
OBJECTIF GENERAL : favoriser l'interconnaissance, la prévention, le repérage, l'accompagnement, l'orientation et les parcours	
OBJECTIF OPERATIONNEL : permettre aux professionnels de mieux repérer, accompagner et orienter les personnes présentant des fragilités psychiques	
Structure pilote de l'action	Pôle santé et CHLSOM – CPTS Sud-Ouest Mayennais
Contact	Coordinatrice Pôle santé et directrice adjointe CHLSOM
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	En s'appuyant sur le diagnostic, l'objectif de cette action est de favoriser la prévention, l'accès aux soins et d'organiser la coordination des professionnels pour mieux accompagner les personnes en souffrance psychique ou ayant des troubles psychiques. Cette démarche s'appuiera sur les outils et organisations déjà existants sur le territoire. Elle prendra aussi en compte les difficultés particulières de ce public (ex : personnes isolées socialement et géographiquement, absence de demande de soins…). Le suivi et l'évaluation permettront d'ajuster au fur et à mesure les organisations en place. Enfin, en lien avec les autres actions du CLS, tout au long de la démarche, une attention particulière sera portée à l'éducation (écoles, MFR..), à l'insertion et la réinsertion sociale de la personne (ex : emploi, l'autre vie du papillon, associations sportives, culturelle…).
Description de l'action	Le parcours santé mentale comprend plusieurs étapes. Il s'appuiera sur les ressources et organisations existantes : - Mettre en place des actions de prévention (en articulation avec les actions du collectif prévention) - Structurer l'offre de soins et la coordination à tous les âges de la vie, en s'appuyant sur le lien ville-hôpital - Graduer les besoins des patients pour mieux les orienter et les accompagner (CMP, MSP, CHLSOM…) - Former/recruter une IPA en santé mentale rattachée au pôle santé - Développer la téléexpertise et la téléconsultation (ex : gérontopsy) en santé mentale - Favoriser le lien ville hôpital pour mieux accompagner les entrées et sorties d'hospitalisation - Appuyer les professionnels dans la coordination des situations complexes (grâce à la cellule parcours de la CPTS sud-ouest Mayennais) Tout au long de la démarche du parcours, la CPTS s'assurera « d'aller vers » les personnes les plus éloignées du système de santé et de proposer un accompagnement personnalisé, par la création d'un poste de médiateur en santé. - Développer une culture qualité (notamment par les fiches ruptures de parcours) - Mettre en place une démarche d'évaluation du parcours santé mentale du sud-ouest mayennais (ex : patients suivis par le CMP, hospitalisation, passages aux urgences…)

	En fonction des besoins identifiés lors des temps fort, des formations au repérage et à l'accompagnement des personnes en souffrances psychiques à destination des professionnels pourront être organisées.
Public cible	Personnes confrontées au mal-être en souffrance psychique et ayant des problématiques de santé mentale à tous les âges de la vie (enfants, adolescent, adultes et personnes âgées). Professionnels de santé, travailleurs sociaux et médico-sociaux
Partenaires impliqués	- Hôpital - Professionnels de santé libéraux - Main tendue - Solidarité paysan - GEIST - Maison Départementale de l'Adolescence - CMP - Association Les Petits Pas - CIAS - Centre sociaux - EHPAD - Association Ponceau Charmilles - MAS/FAM saint Amadour - Centre de soins de la Bréhonnière - ASMAD – services d'aide et de soins à domicile - Etablissements scolaires (écoles, collèges, MFR…) - L'autre vie du papillon - Services du conseil départemental de la Mayenne : Maison Départementale de l'Autonomie et Antenne Solidarité
Mode de gestion et d'animation de l'action	CPTS du SOM
Calendrier prévisionnel	2024-2028
Coût de l'action	Temps humain : Directeur adjoint CHLSOM Coordinateur Ingénierie de projet initial Management et animation du parcours Effection : Coordination parcours, Médiateur en santé, IPA santé mentale, action de soins (ex : EAPA, psychologue, psychomotricité…)
Sources de financement potentiel	CPTS CPOM ARS ?
Evaluation	**Indicateurs de mise en œuvre :** - Nombre et types d'actions de prévention réalisées - Nombre et types d'actions d'organisation d'offre et d'accès aux soins mise en place

	- Nombre et types d'actions d'organisation de la coordination mise en place - Nombre et types d'actions « d'aller vers » mise en place - Nombre et types d'actions d'évaluation et de qualité mise en place **Indicateurs de résultats :** - Impact des actions réalisés (à définir en fonction des objectif) **Impact sur les parcours :** - Taux réhospitalisation - Passages aux urgences - Evolution file active CMP - Part des hospitalisations en psychiatrie avec un consultation MG ou IDE dans le mois suivant la sortie
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	PTSM

FICHE ACTION 32 : actions de prévention sur les conduites addictives	
AXE 5 : poursuivre la prévention des conduites addictives et participer au parcours santé mentale	
OBJECTIF GENERAL : favoriser l'interconnaissance, la prévention, le repérage, l'accompagnement, l'orientation et les parcours	
OBJECTIF OPERATIONNEL : mieux accompagner les personnes présentant des conduites addictives	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	Lutter contre les addictions, c'est aussi promouvoir la santé mentale, en amont ou en aval du trouble addictif. Des études mettent en exergue l'influence d'une santé mentale dégradée dans l'installation d'une addiction et les conséquences négatives de l'addiction sur la santé mentale ; l'addiction faisant partie des troubles psychiques. Le sevrage n'est pas la seule mesure à mettre en place en cas d'addiction. Les enjeux de santé mentale, comme le stress ou encore la difficulté à gérer ses émotions, peuvent amener les personnes à consommer des substances psychoactives licites ou illicites ou à adopter certains comportements. Sur le territoire, les conduites addictives sont une source majeure de préoccupation et de difficultés pour les professionnels et les bénévoles. Depuis 2017, la mise en place d'ateliers d'échanges de pratiques co-animés par un professionnel du CSAPA 53 et un intervenant extérieur formé à la thérapie familiale systémique, a permis d'accompagner les publics fragilisés et de co-construire des réponses alternatives.
Description de l'action	- Mise en place d'ateliers d'échanges de pratiques - Organisation de temps d'information sur des thématiques (les nouvelles addictions, les nouveaux modes de consommation, le repérage, l'entourage, les structures spécialisées…) - Développement de la pair-aidance sur les addictions
Public cible	Habitants, professionnels, bénévoles
Partenaires impliqués	- CSAPA - Pégase Processus - Association addiction France - Professionnels de santé, sociaux, médico-sociaux, associatifs, scolaires - CIAS - Clinique de la Bréhonnière - Pôle santé - CHLSOM
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS

Calendrier prévisionnel	2024 : atelier échanges de pratiques (renouvelé chaque année)
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS - Prestations intervenants ateliers
Sources de financement potentiel	- ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS - CH LAVAL : prestations intervenants ateliers = 2 439 €
Evaluation	**Critère :** les professionnels et les bénévoles ont acquis des habiletés pour mieux accompagner et orienter les personnes présentant des conduites addictives **Indicateurs :** nombre d'ateliers d'échanges de pratiques et de temps d'information, nombre et profil des participants, satisfaction (enquête)
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	- PTSM - RIAM

AXE 6 : AMELIORER LA QUALITE DE VIE DE PA ET PH VIVANT A DOMICILE

FICHE ACTION 33 : mise en place d'une Charte des aînés	
AXE 6 : améliorer la qualité de vie de PA et PH vivant à domicile	
OBJECTIF GENERAL : lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services pour les PA et PH	
OBJECTIF OPERATIONNEL : réaliser un diagnostic partagé et élaborer un programme d'actions	
Structure pilote de l'action	CIAS
Contact	Directeur CIAS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Dans le cadre de la Charte des aînés, lancée en 2023, le CIAS et la MSA mobilisent les acteurs intervenant auprès des PA. Les objectifs sont de favoriser l'interconnaissance et d'élaborer un plan d'actions adaptées aux besoins des PA.
Description de l'action	Création d'un observatoire du bien-vieillir sur : - La mobilité - L'accès aux droits - L'accès aux soins - Les relations sociales pour les personnes isolées - Les besoins financiers et aides - L'habitat adapté - L'accès à des activités sportives et culturelles - Développement d'action et de services auprès des PA
Public cible	Les ainés de plus de 55 ans
Partenaires impliqués	- MSA - CD53/MDA - ARS - CENTRES SOCIAUX - Mutuelles - SAAD/SIAD - CHLSOM / GCSMS - CCAS LAVAL - CCPC/ CLS
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordination : 2 agents de la MSA et un agent du CIAS Comité de pilotage : 3 à 4 rencontres par an Comité technique : 3 à 4 rencontres par an Groupes de travail : en fonction des besoins
Calendrier prévisionnel	Diagnostic partagé - > juin 2024 Actions – juillet 2024 à décembre 2026 Evaluation – juillet à décembre 2026
Coût de l'action	40 000 €

Sources de financement potentiel	- MSA - CD53/Conférence des financeurs - ARS - CAF
Evaluation	**Critère : mise en place d'un observatoire du bien vieillir** **Indicateurs :** création d'un outil de recueil des données, nombre d'éléments recueillis, partenaires impliqués **Critère :** actions à destination des PA **Indicateurs :** nombre d'actions réalisées, nombre de personnes participantes, satisfaction du public, nombre de partenaires et niveau d'implication
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	

FICHE ACTION 34 : déploiement de la « Démarche plus inclusive » départementale	
AXE 6 : améliorer la qualité de vie de PA et PH vivant à domicile	
OBJECTIF GENERAL : lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services pour les PA et PH	
OBJECTIF OPERATIONNEL : favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap	
Structure pilote de l'action	CIAS
Contact	Directeur CIAS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Depuis 2019, le Département de la Mayenne, en lien avec l'Agence régional de santé, développe la démarche Territoire + inclusif dans l'objectif de changer le regard de la société sur le handicap et de mettre en place, avec tous les acteurs territoriaux, des actions concrètes avec et pour les personnes en situation de handicap. Sur le Pays de Craon, deux thématiques ont été choisies par les acteurs : le sport et l'emploi.
Description de l'action	- Aménagement de vestiaire au centre aquatique de CRAON - Organisation d'un temps fort pour promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap
Public cible	Personnes en situation de handicap
Partenaires impliqués	- MDA - Centre aquatique de CRAON - Service emploi de la Communauté de Communes - France travail
Mode de gestion et d'animation de l'action	Jany KLUS
Calendrier prévisionnel	2024/2025 : aménagement centre aquatique 2025 : temps fort
Coût de l'action	- Travaux du centre aquatique - Prestations temps fort
Sources de financement potentiel	
Evaluation	**Critère :** des actions concrètes sont mises en place pour favoriser l'inclusion sociale des PH. **Indicateurs :** nombre et type d'actions menées
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux,	Démarche plus inclusive

régionaux, nationaux)	

FICHE ACTION 35 : mise en place d'habitat inclusif	
AXE 6 : améliorer la qualité de vie de PA et PH vivant à domicile	
OBJECTIF GENERAL : lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services pour les PA et PH	
OBJECTIF OPERATIONNEL : favoriser l'habitat inclusif	
Structure pilote de l'action	Association Ponceau Charmilles et autres acteurs portant des projets sur le territoire de la CCPC
Contact	Directeur association Ponceau Charmilles
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Proposer un habitat et des animations à des personnes en situation de handicap qui souhaitent bénéficier d'animations collectives au sein du collectif d'habitants
Description de l'action	Dans le cadre de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) cofinancé par la CNSA et le CD, une équipe d'animateurs propose d'animer le collectif d'habitant autour d'une charte partagée construite par les habitants
Public cible	Les personnes en situation de handicap ou à la retraite qui souhaitent maintenir du lien social via le collectif d'habitant
Partenaires impliqués	Associations locales sportives et culturelles. Acteurs implantés sur la CCPC (MFR, EDI…), tous acteurs qui peut être mobilisés autour de projets portés par les habitants
Mode de gestion et d'animation de l'action	
Calendrier prévisionnel	Démarrage d'un collectif d'habitants composé de 16 personnes à la Selle Craonnaise
Coût de l'action	120 000€
Sources de financement potentiel	CNSA et CD
Evaluation	**Critère :** Maintien du financement pour garantir la pérennité de l'Aide à la Vie Partagée **Indicateurs :** Maintien du nombre d'habitants mobilisé dans le collectif, enquête de satisfaction des habitants
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	- Des liens sont en cours de déploiement avec d'autres porteurs de projet à l'échelle de la CCPC et du département de la Mayenne. - Mise en place de partenariats

FICHE ACTION 36 : adaptation des logements au vieillissement de la population	
AXE 6 : améliorer la qualité de vie de PA et PH vivant à domicile	
OBJECTIF GENERAL : lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services pour les PA et PH	
OBJECTIF OPERATIONNEL : accompagner l'adaptation des logements	
Structure pilote de l'action	CHLSOM
Contact	Directrice adjointe CHLSOM
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Le vieillissement de la population et le souhait de pouvoir rester à domicile implique des changements d'organisation et une nécessaire adaptation de l'aménagement du logement. Dans ce contexte, l'Equipe d'Appui d'adaptation et de réadaptation a été créée au CHLSOM afin de répondre à ces enjeux pour maintenir les personnes âgées et personnes en situation de handicap à domicile.
Description de l'action	Adaptation des logements : - Equipe d'Appui en Adaptation et Réadaptation L'EAAR intervient à domicile pour prévenir les hospitalisations. Elle apporte des préconisations et aide à la mise en place et prises en mains des aides techniques et à la mise en œuvre des travaux, dans le cadre du dispositif May'Autonomie, en lien avec Soliha. Par ailleurs, dans le cadre du plan de prévention anti-chute, l'EAAR sera mobilisée pour venir en soutien des EHPAD dans la formalisation de leur plan de prévention. Enfin, l'EAAR va déployer son action auprès des accueillants familiaux, en coordination par l'ESAT pour répondre à de éventuels besoins. - Dispositif d'aide dans le cadre de l'OPAH mise en place dans le cadre du programme "Petite Ville de Demain"
Public cible	Personnes âgées et personnes en situation de handicap à domicile
Partenaires impliqués	
Mode de gestion et d'animation de l'action	Directrice adjointe CHLSOM
Calendrier prévisionnel	En continu
Coût de l'action	
Sources de financement potentiel	ARS May'Autonomie
Evaluation	**Indicateurs de mise en œuvre :** - Réalisation d'un projet par EHPAD **Indicateurs de résultats :** - Nombre de sollicitations à domicile - Nombre d'intervention à domicile - Nombre de sollicitation en EHPAD

	- Nombre d'accidents de personnes âgées survenus à domicile signalés (chutes notamment) et évolution de ce nombre
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	Programme "Petite Ville de Demain"

FICHE ACTION 37 : soutien des accueillants familiaux	
AXE 6 : améliorer la qualité de vie de PA et PH vivant à domicile	
OBJECTIF GENERAL : lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services pour les PA et PH	
OBJECTIF OPERATIONNEL : soutenir les accueillants familiaux	
Structure pilote de l'action	Association Ponceau Charmilles en partenariat avec le CHLSOM
Contact	Directeur association Ponceau Charmilles
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Proposer un soutien dans le cadre de l'accompagnement éducatif au sein des familles d'accueil sur la CCPC ainsi que pour les personnes accueillies
Description de l'action	Dans le cadre d'une convention de délégation du suivi des accueillants familiaux avec le CD, une équipe de professionnels intervient au domicile des familles pour soutenir les actions éducatives et sociales proposées dans le cadre de l'accueil familial
Public cible	Les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées accueillies en famille d'accueil à temps plein ou en accueil temporaire
Partenaires impliqués	En lien avec le public des personnes âgées et des besoins spécifiques, un partenariat est établi avec le CHLSOM sur l'expertise du soin
Mode de gestion et d'animation de l'action	
Calendrier prévisionnel	Action en cours depuis 2020
Coût de l'action	Fixé par convention avec le CD en fonction des agréments délivrés
Sources de financement potentiel	CD
Evaluation	**Critère :** Maintien du financement pour garantir la pérennité de l'accompagnement Maintien des familles d'accueils agrées sur le territoire de la CCPC **Indicateurs :** Niveau de satisfaction du CD et des familles d'accueil
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	Des liens sont en cours avec les autres porteurs de la délégation à l'échelle du département de la Mayenne en lien avec le CD.

FICHE ACTION 38 : soutien des proches aidants	
AXE 6 : améliorer la qualité de vie de PA et PH vivant à domicile	
OBJECTIF GENERAL : lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services pour les PA et PH	
OBJECTIF OPERATIONNEL : soutenir les proches aidants	
Structure pilote de l'action	Pôle santé, CHLSOM, association Alli'âges
Contact	Coordinatrice Pôle santé, directrice adjointe CHLSOM, Co-présidente association Alli'âges
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Un grand nombre d'aidants reste isolé malgré les nombreuses interventions à domicile. Ils ne peuvent ni se libérer pour avoir un peu de temps à eux ni échanger sur leurs difficultés. Ils se sentent souvent incompris et exclus. Plusieurs forums ont eu lieu pour mieux faire comprendre leur situation. Plusieurs actions sont déjà déployées par les acteurs du territoire (groupe de parole, accueil de jour…). En 2023, le territoire du sud-ouest mayennais a été sollicité par la plateforme d'accompagnement et de répit (CCAS Laval) à destination des proches aidants de personnes confrontées à une maladie neuro-dégénérative pour développer des actions de soutien. En lien avec la plateforme, un groupe de travail réunissant les acteurs du territoire (Alliage, CIAS, Pôle Santé, hôpital, accueil de jour) s'est constitué. Deux axes de travail ont été identifiés : - Améliorer la lisibilité des actions et structures existantes qui interviennent en soutien aux aidants, - Identifier les besoins des aidants pour construire un programme d'actions pour l'année 2024 en lien avec la plateforme. Un forum à destination des aidants et des aidés a été organisé le 14 novembre 2023 à Craon. L'objectif de ce dernier, qui a réuni une centaine de participant, était de permettre aux aidants et aidés d'échanger et de s'informer. Un questionnaire a également été diffusé pour recenser les besoins des aidants et des aidés.
Description de l'action	1- Poursuivre les actions engagées sur le territoire Pour l'association Alli'âges : Temps de formation et des rencontres trimestrielles durant lesquelles une psychologue peut soutenir les aidants, répondre à leurs questionnements et où ils peuvent demander des interventions sur des difficultés pratiques (alimentation, mobilité, vacances, informations administratives...) 2- Compléter l'offre existante en fonction des besoins des aidants repérés (suite au questionnaire diffusé au forum) 3- Améliorer la lisibilité des actions auprès des professionnels 4- Améliorer la lisibilité des actions auprès des habitants (en lien avec la réflexion sur le point informations centralisées santé)
Public cible	Proches aidants, acteurs du territoire

Partenaires impliqués	- CIAS - ASMAD - ADMR - MDA - CCAS Laval
Mode de gestion et d'animation de l'action	GCSMS et EHPAD de Ballots Association Alliage
Calendrier prévisionnel	Pour l'association Alli'âges : - 2024 : poursuite des rencontres trimestrielles - 2024 : formation Plateforme de répit 2024 : Mise en place des ateliers à destination des aidants Poursuite des actions engagées par les différents acteurs Changement de porteur de la plateforme de répit
Coût de l'action	Pour l'association Alli'âges : - Rencontre trimestrielle des aidants : 1 800 €/an - Formation : 3 000 € Temps humain CHLSOM
Sources de financement potentiel	Pour l'association Alli'âges : - Département : prise en charge de la psychologue et de la formation - Association Alli'âges : intervenants ponctuels (diététicien, ergothérapeute…) + paiement de l'aide à domicile auprès des aidés pendant les rencontres Plateforme de répit Chaque structure ayant une action Appel à projet
Evaluation	**Critère :** les aidants sont satisfaits des rencontres et des formations. **Indicateurs :** nombre de participants aux rencontres et formations, assiduité et satisfaction des aidants **Plateforme de répit** **Indicateur de mise en œuvre :** - Nombre d'ateliers proposés - Nombre de sessions d'information/formation à destination des aidants **Indicateur de résultats :** - Taux de participation aux ateliers proposés - Nombre de suivis psycho
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux,	Accueil de jour itinérant Hébergement temporaire

régionaux, nationaux)	

FICHE ACTION 39 : réflexion sur l'offre gérontologique	
AXE 6 : améliorer la qualité de vie de PA et PH vivant à domicile	
OBJECTIF GENERAL : améliorer le parcours résidentiel des PA PH	
OBJECTIF OPERATIONNEL : revoir l'offre gérontologique du territoire	
Structure pilote de l'action	GCSMS
Contact	Directrice adjointe CHLSOM
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	Le département de la Mayenne, en appui avec l'ARS et la communauté de communes, entame une dynamique de rencontres partenariales afin d'anticiper les impacts en matière d'habitat et de services face à l'accélération prochaine du vieillissement de la population.
Description de l'action	Dans ce contexte, des réunions sont organisées par EPCI et déclinées en trois axes : - Evolution des ESMS et révision de l'offre - Réflexion sur l'habitat intermédiaire - Réflexion sur les SAD Le GCSMS du Pays de Craon s'est engagé dans ces travaux. Parallèlement, les 4 EHPAD publics autonomes sont en réflexion sur leurs offres et leurs réorganisations, pour lequel le CHLSOM est en soutien. L'ANAP est aussi en appui de cette démarche.
Public cible	Personnes de 60 ans et plus et/ou en situation de handicap.
Partenaires impliqués	- Structures médico-sociales du Pays de Craon - Pôle santé - Structures du maintien à domicile - Elus - Accueillants familiaux - CIAS - ARS - CD - ANAP
Mode de gestion et d'animation de l'action	Administratrice du GCSMS et COPIL Directeur/Elus
Calendrier prévisionnel	2023-2025
Coût de l'action	
Sources de financement potentiel	Financement ARS/CD/GCSMS
Evaluation	**Critère :** nombre de rencontre avec les acteurs du territoire

	Indicateurs : projet gérontologique formalisé, calendrier avec les échéances pour la mise en œuvre du projet fixé
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	Plateforme de répit

AXE TRANSVERSAL

FICHE ACTION 40 : communication du CLS	
OBJECTIF OPERATIONNEL : Communiquer sur les actions du CLS	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Actualisation
Contexte	Pour informer, sensibiliser et mobiliser les habitants sur des actions de prévention, tous les canaux de communication doivent être utilisés et chaque message doit être adapté aux publics ciblés. Par ailleurs, la coordinatrice du CLS est de plus en plus identifiée par les acteurs départementaux pour relayer des informations en proximité. Elle s'appuie également sur les évènements locaux pour aller à la rencontre des habitants, pour informer et recueillir les besoins et les attentes. Les élus référents santé communaux relaient l'information auprès des habitants. La coordinatrice les accompagne dans cette communication en veillant à ce que les messages soient compréhensibles.
Description de l'action	- Réalisation de plan de communication par action Presse Digital (réseaux sociaux, site internet, panneaux lumineux, bandeau signature) Radio Print (flyer, affiche – création et diffusion) Communication ciblée (mailing partenaires, publics) - Accompagnement des élus référents santé dans la communication (exemple : création de diaporama présenté en Conseil municipal) - Relai d'information - Rédaction d'articles pour les bulletins communaux et intercommunaux - Animation de stand lors des foires expo et forums des associations. Organisation de temps pour aller vers certains publics.
Public cible	Les habitants, les acteurs locaux, les partenaires
Partenaires impliqués	- Service communication de la Communauté de communes et des communes - Association Relais santé bien-être
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS et du service communication - Impression de flyers et affiches - Animation pour les stands

Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** les messages sont diffusés via tous les canaux existants. **Indicateurs :** site internet remis à jour régulièrement, plan de communication réalisé pour chaque action et suivi
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	

FICHE ACTION 41 : actions culture et santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL : Promouvoir la santé grâce à des actions culturelles	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	La culture est un support incontournable pour aborder des thématiques de santé. Accompagnées d'actions de médiation, elle permet d'informer, de comprendre, de donner du sens et de changer le regard.
Description de l'action	- Organisation de séance de ciné débat - Organisation de spectacles, d'actions culturelles en lien avec le pôle culture
Public cible	Les habitants
Partenaires impliqués	- Atmosphère 53 - Pôle culture de la Communauté de communes - Pôle santé - Hôpital - CIAS - L'Autre Vie du Papillon
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	2024 : action de médiation avec l'association Main tendue autour du spectacle « Ces filles-là » de la Collective Ces filles-là
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS et du pôle culture - Spectacle, exposition, atelier
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** la culture permet d'aborder une thématique de santé avec un autre regard. **Indicateurs :** nombre et type d'actions culture et santé, nombre et type d'actions de médiation, nombre de participants
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	- Rencontres Cinéma et santé organisé par Atmosphère 53 - Saison culturelle du Pays de Craon - Festival des 37 - Festival Les Embuscades

FICHE ACTION 42 : intégration de la santé dans les politiques publiques locales	
OBJECTIF OPERATIONNEL : intégrer la santé dans les services du CIAS et de la Communauté de communes	
Structure pilote de l'action	Communauté de communes du Pays de Craon
Contact	Coordinatrice CLS
Nouvelle fiche/actualisation	Nouvelle fiche
Contexte	La santé est un sujet transversal et les élus de la Communauté de communes ont pour ambition de l'intégrer dans ses politiques publiques. Leur volonté est de mener des politiques favorables à la santé et à la qualité de vie en coopération avec l'ensemble des acteurs du territoire.
Description de l'action	Intégration de thématiques/actions santé dans les services de la Communauté de communes et du CIAS
Public cible	Agents du CIAS et de la CC
Partenaires impliqués	- Comité de direction du CIAS - Comité de direction de la Communauté de communes
Mode de gestion et d'animation de l'action	Coordinatrice du CLS
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS
Coût de l'action	- Temps de travail de la coordinatrice du CLS
Sources de financement potentiel	ARS et CD : temps de travail de la coordinatrice du CLS
Evaluation	**Critère :** la santé est intégrée dans les politiques publiques. Les services de la CC et du CIAS mènent des actions en autonomie et prennent en compte la santé dans leur action. **Indicateurs :** nombre et type d'actions santé menées par les services
Liens avec d'autres dispositifs (locaux, départementaux, régionaux, nationaux)	